

Synthèse de l'année 2018

Discours de l'équipe municipale de Saillans lors de la journée des vœux du dimanche 27 janvier 2019

Mme la Sénatrice Marie-Pierre Monier,

M. le Sénateur Bernard Buis,

M. Gilles Magnon, président de notre intercommunalité.

Mme Maryline Manen, Maire de Mirabel et Blacons,

M. Thierry Javelas, ou M. Puc, maire de Saint Sauveur.

M. Jean-François Lemery, maire de la Chaudière.

Mme Borderes représentant la ville de Crest ainsi que François Bouis.

Sont excusés : les conseillers municipaux : Michel Gautheron, Joachim Hirschler et Sabine Girard.

M. le sous- préfet, M. le préfet, M. Denis Benoit, maire d'Aouste-sur-Sye,

Mesdames et messieurs les élus, et plus particulièrement Philippe Saulnier, notre nouveau conseiller municipal.

Mmes et messieurs les représentants des forces de l'ordre et des secours.

Mesdames, Messieurs les éducateurs, directeur et animateur jeunesse.

Mesdames, Messieurs, Chers citoyens.

Introduction (Annie Morin, 1^{ère} adjointe)

Nous abordons, en ce début d'année 2019, la dernière année pleine de la mandature.

On peut, bien sûr, toujours trouver de bonnes raisons d'avoir des regrets et constater les erreurs qui ont pu émerger au cours de cette mandature assez particulière. Mais il y a une chose importante, c'est que les élus et les habitants qui nous ont suivi, se sont tous investis du début à la fin, ils ont amené leur envie, leur intelligence, leur cœur. Renouveler le lien démocratique, c'est une construction qui se poursuit encore ; nous ne sommes pas des professionnels, nous avons essuyé des revers, il y a des déçus et, dans le contexte actuel, encore plus depuis peu, une exigence d'être au top d'une démarche inventée il y a 5 ans.

La contestation, la contre-expertise font partie de la démocratie, il faut être à l'écoute : sinon s'exprime de la colère brute, individuelle, dévastatrice à la fois pour les individus et pour la cohésion sociale.

Il nous faut aussi fertiliser les différents points de vue, transformer les désaccords pour construire des compromis dynamiques pour faire société, pour le bien commun de tous et partager le bien vivre ensemble.

Avant d'aborder les bilans et certaines perspectives par thématiques, nous tenions à remercier : nos agents

Nous renouvelons nos félicitations sur le travail quotidien de nos 13 agents communaux. Certains ont fait face à de nombreuses difficultés : la mise en œuvre de la dématérialisation électronique des documents administratifs et d'autres réformes souhaitées par l'état. Les

ATSEM voient aussi leur travail s'alourdir. Nous œuvrons pour améliorer leurs conditions de travail.

Nos agents techniques ont été soutenus par l'embauche d'un jeune saillanson durant la saison estivale et par le travail d'autres jeunes de la MJC sur des chantiers de vacances : le fruit de leur travail les aidera à réaliser leur projet.

Nos remerciements, également, aux membres de l'observatoire de la participation, qui n'ont pas chômé, et qui ont organisé deux moments forts en 2018 : la votation sur le compteur Linky et le suivi-évaluation du PLU. Une bonne chose : de nouvelles personnes ont rejoint cette structure bienveillante qui est un appui indéniable pour les élus.

Chaque élus référent va vous présenter le bilan de 2018 suivi d'un des 5 objectifs de la révision du PLU en adéquation avec sa compétence.

Jeunesse (Christine Seux et Isabelle Raffner)

Saillans est toujours riche de sa jeunesse. Cette année, 14 bébés sont nés dans des familles de Saillans et une classe de maternelle a été ouverte. Les enseignantes de l'école sont toujours aussi dynamiques et porteuses de projets, projets soutenus pour l'essentiel par l'association des *Petites canailles* très présente.

Le SIVU qui gère la cantine et le périscolaire s'est réorganisé à l'arrêt des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en juillet dernier. Il propose, depuis la rentrée, de la garderie périscolaire (matin, midi et soir) sur 20h par semaine. Les repas sont toujours cuisinés sur place par des agents de qualité et qui proposent des repas de plus en plus bio et locaux. La fréquentation est en augmentation et nous avons pu répondre aux besoins. Le partenariat avec la MJC se poursuit et l'atelier Jeunes situé à l'ancien gîte voit sa fréquentation en hausse, avec des activités toujours aussi appréciées.

Pour rappel, alors que le département continue de se désengager en matière d'aide à l'Enfance, Saillans et les communes de la Vallée, poursuivent leur aide au financement des 2 postes d'Educateurs de Rue, éducateurs de prévention.

Social (Josselyne Bougard, Annie Morin, Agnès Hatton)

La maison médicale se concrétise et nous espérons une livraison en septembre. Le gros challenge en ce moment est la recherche de médecins. Le Dr. Comte ferme son cabinet dès le 1^{er} Avril. La Dr. Gonnet assurait son remplacement, donc ce service va aussi s'arrêter. Elle est prête à s'installer dans la maison médicale mais sur un temps partiel, donc l'engagement d'un deuxième médecin est indispensable. Le Dr. Jouine compte aussi prendre sa retraite dès la fin de l'année et c'est aussi pour cela qu'un troisième cabinet a été prévu. Les deux cabinets privés actuels ne répondant plus aux normes d'accessibilité, on fait appel à tous pour relayer cette recherche. Nous avons de notre côté contacté les facultés de médecine, les journaux médicaux et communiqué via Facebook.

Le CCAS continue ses actions auprès de la population fragile, avec des aides diverses : bons alimentaires, aide aux paiements de factures. Le repas des anciens aura lieu le 10 mars, les

inscriptions seront ouvertes dès le début février.

Révision du PLU : les objectifs du PADD

Objectif 1 : Favoriser une vie quotidienne de proximité, conviviale, solidaire et destinée à toutes les générations

- Objectif 1.1 : Développer des lieux et des équipements permettant l'accueil, la rencontre et la convivialité
- Objectif 1.2 : Préserver la proximité entre l'habitat et les espaces publics, dont la rivière Drôme et ses abords
- Objectif 1.3 : Favoriser la proximité de l'habitat et des services, commerces et équipements
- Objectif 1.4 : Renforcer et sécuriser les déplacements doux quotidiens, en facilitant l'accès aux services, équipements, commerces, espaces de sports et de nature
- Objectif 1.5 : Favoriser des formes urbaines facilitant la convivialité et l'accueil de tous
- Objectif 1.6 : Conserver des zones fertiles pour des cultures vivrières et des jardins partagés à proximité du bourg

Economie (Fernand Karagiannis, Vincent Beillard)

L'action municipale œuvre toujours pour préserver et favoriser les circuits courts, l'économie locale et de proximité. La commune bénéficie d'un centre-bourg vivant et conserve un « esprit village », qui fédère toutes les générations et qui dépasse les clivages.

1. La 2ème édition de La semaine de l'économie locale a eu lieu du 25 au 31 mars 2018. Quelques chiffres : plus de 70 acteurs économiques se sont impliqués durant cette semaine, 32 artistes-créateurs ont participé au « Chemin des arts », 7 coordonnateurs du Groupe Action-Projet ont motivé des référents de plusieurs secteurs d'activité... une co-construction Mairie de Saillans avec l'association Villages Vivants rendue possible grâce au soutien de l'intercommunalité et du programme européen Leader... Olivier Razemon, journaliste au Monde, est venu apporter sa vision et amener des préconisations car la désertification des centres bourgs n'est pas une fatalité. Nous ne pouvons citer tout le monde, mais artistes, producteurs, agriculteurs, artisans, entrepreneurs, co-workers ont pu montrer leurs talents et compétences, et prouver qu'à Saillans, que l'on soit très petit ou très grand, tout le monde compte.
2. C'est en concertation que le marché dominical est géré. La commission élargie du marché intègre des représentants pour chaque collègue producteurs, alimentaires et non alimentaires. Des réunions de travail ont permis de finaliser un nouveau règlement, de valider collégialement les demandes d'emplacement. Une nouvelle allée a été créée. Le marché de Saillans est conforté pour le bien de tous. Nous tenons à remercier particulièrement Pascal Grimaud pour son implication tout au long de l'année et bien sûr Thierry Pellissier le garde municipal en charge de ce dossier.
3. La Signalétique Locale tant attendue a enfin été mise en place en juillet

4. Le mémento des acteurs économiques recense l'ensemble des entreprises. Il est largement diffusé notamment dans le *Livret Habitants*.
5. Trois « Apér'éco des acteurs économiques » ont été organisés avec l'aide précieuse de 2 habitantes membres de la commission : Florence Alicot et Virginie Lemesle. La convivialité est l'objectif n° 1 de ces nouvelles rencontres, qui permettent de mieux se connaître, d'échanger et pourquoi pas d'initier des coopérations et des synergies
6. « Gare et Connexion », propriétaire et gestionnaire de la gare, a identifié la commune de Saillans comme pôle dynamique. Un projet est en cours et semble bien parti pour se réaliser. Un Appel à Manifestation d'Intérêt va être préparé avec l'aide de Rémi Gras, le chargé de missions de l'intercommunalité, une aide technique bien précieuse. La gare de Saillans et son environnement sont un lieu stratégique, qui peut devenir un pôle multi-activités important sur la vallée de la Drôme, inscrit dans l'économie de demain et tourné vers la transition énergétique.

Révision du PLU : les objectifs du PADD

Objectif 2 : Conforter le dynamisme et l'attractivité de la commune

- Objectif 2.1 : Renforcer l'économie locale et maintenir un centre-bourg attractif
- Objectif 2.2 : Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords afin de prendre en compte la demande saisonnière de stationnement et ainsi de garantir l'attractivité du cœur de village
- Objectif 2.3 : Faciliter les liaisons avec l'extérieur du territoire
- Objectif 2.4 : Protéger et valoriser l'ensemble des espaces agricoles, support d'activité économique importante du territoire communal
- Objectif 2.5 : Valoriser le potentiel touristique en complémentarité avec les activités existantes et le respect du cadre de vie
- Objectif 2.6 : Intégrer les projets d'équipements intercommunaux
- Objectif 2.7 : Favoriser l'accès aux nouvelles technologies

Travaux, Aménagement (Michel Gautheron, André Oddon, Patrick Thevenet)

En plus des travaux d'entretien courant réalisés par notre service technique que nous remercions, ou par des prestataires, voici un rappel des principaux travaux réalisés en 2018

La construction d'une **station de traitement de l'eau potable par ultra-violets** aux Gerles sur la route de Chastel Arnaud ; station automatisée, non polluante, il ne manque plus que le dernier branchement électrique.

Le **renforcement du réseau d'eau potable au Quartier des Chapelains Nord** (Ouest du chemin de St Jean, chemin de l'Amandier) par son raccordement au réseau du haut service, qui permettra d'avoir plus de pression et une meilleure desserte du quartier et du nouveau lotissement.

La **sécurisation de la sortie de l'école primaire et maternelle Diane Lometto** à la suite du

GAP consacré à ce problème / concrétisée par un changement du sens de circulation, et par la signalétique au sol et sur panneaux.

Le **changement des 4 gardes corps** le long du trottoir entre le pont Algoud et le pont des Samarins répond aussi à un choix citoyen.

La **remise en état du chemin des Claux et du chemin des Baux** sur des portions limitées permet de canaliser le ruissellement et de limiter le ravinement.

Enfin, la **taille des arbres urbains de Saillans** aux Fossés et rue Raoul Lambert en septembre 2018 a permis de dégager les façades, et de les mettre au gabarit de la chaussée sans massacrer les arbres.

En février, nous allons faire faire une **taille courte** sur les 20 premiers platanes de l'**avenue Georges Coupois**, taille indispensable pour ces arbres en mauvais état.

Sont en cours actuellement la réalisation du **Schéma général du réseau d'assainissement et d'eaux pluviales** et la réalisation du **schéma général du réseau d'eau potable** ; ces plans rendus obligatoires par la loi permettent de mieux connaître les détails des réseaux (débits, diamètres des canalisations, vannes, etc.) C'est une annexe au PLU.

La **réfection du réseau d'eau potable sur l'ancienne route de la gare**. Ce réseau est très vétuste avec de nombreuses fuites ; le revêtement de cette voie rétrocedée récemment à la commune par le département sera refait également.

Les travaux commenceront à l'extrémité Ouest et se poursuivront vers le pont Algoud dont l'accès sera fermé pendant les prochaines vacances de février.

Vous serez informés des aménagements 2019, voir l'affiche d'information travaux.

Révision du PLU : les objectifs du PADD

Objectif 3 : Maîtriser l'habitat pour un village accueillant et à taille humaine

Objectif 3.1 : Adapter le potentiel d'accueil de nouveaux habitants à la taille de la commune, à son caractère rural, et aussi à ses besoins en services, commerce et équipements

Objectif 3.2 : Promouvoir un développement urbain peu consommateur d'espace, axé sur la réhabilitation, le renouvellement urbain et la sobriété foncière et optimiser les potentiels d'accueil de nouveaux logements dans l'urbanisation existante

Objectif 3.3 : Développer une offre de logements adaptés à une diversité du public

ASSOCIATIONS, SPORT, LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE (Josselyne Bougard, Annie Morin, David Gourdant)

Josselyne, Annie et moi-même sommes vos référents de La commission dédiée aux structures associatives de Saillans, également dédiée au patrimoine saillanson et à la culture, ainsi qu'aux activités sportives et de loisirs,

Nous sommes heureux d'avoir pu assister, à vos côtés, à une année 2018 particulièrement riche en nombre d'activités proposées, et en nombre d'évènements.

Une richesse qui vient souvent, et malheureusement, se confronter aux limites que nous impose la taille de notre commune, en termes de budget, de gestion du territoire, et en choix de lieux adaptés à toutes les activités.

Il y a aussi le respect que l'on se doit les uns aux autres, notamment sur les questions de nuisances sonores, et les actes d'incivilités qui sont au cœur de nos considérations, ce qui demande de la réflexion quant à l'usage des espaces publics et des salles communales...

Je vous avoue que c'est un délicat exercice d'équilibriste !

Malgré ces considérations, ces limites et ces contraintes, on tient plus que jamais à voir vivre notre village, à favoriser les liens et le tissu social, et permettre à vos projets de s'épanouir et de s'exprimer le plus librement possible.

Au dernier compte, ce sont d'ailleurs 57 associations qui nous permettent sur Saillans de trouver des activités en lien avec le bien-être, les arts et la culture, le sport et les loisirs, ou des considérations sociétales.

La mairie s'en trouve ainsi très sollicitée, ainsi que nos espaces publics.

Mais ceci ne nous empêchera pas, avec nos moyens, d'être à vos côtés. En ce sens nous organisons deux à trois réunions publiques annuelles pour pouvoir échanger, nous sommes là pour faciliter l'émergence de groupes qui souhaitent travailler sur un projet, et nous tenons chaque mardi matin une permanence à la mairie. Nous dédions chaque année un budget de 20 000 € pour subvenir à des demandes de subventions, et 20 000 € de plus pour les coûts liés aux fêtes et aux cérémonies.

Un budget important dans les finances d'une petite commune, mais qui ne pourrait suffire aux besoins de tous les projets que nous souhaiterions porter au niveau de la mairie. Je parle notamment des associations les plus actives, celles qui font vivre nos fêtes traditionnelles et communales, et celles qui offrent des activités régulières à travers toute l'année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour leur rendre hommage et reconnaître l'admirable dévouement des bénévoles dans chacune de ces associations :

Le Forum, les Amis de la Lecture et la bibliothèque, les Petites Canailles, l'École de Musique, Equisens, le Cirque à Roulettes, le Taraf des 3 Becs, la Pétanque Saillansonne, ou encore le Tennis Club qui a si brillamment repris en main la vogue du village ...

Merci à toutes celles qui ont créé des lieux de vie et d'échanges comme *l'Oignon* ou *la Ferme à Cycles*, et des festivals qui marquent aujourd'hui le calendrier artistique et culturel de la vallée, tel que *l'Oubliette, Anguille sous Roche* ou encore *BZA*.

Sans oublier les programmations de *Faubourg 26* au théâtre du Temple, des activités sportives et de plein air comme avec le club de Ping-Pong, *Rochecourbe Escapade*, le *Vélo Club* ou le *Canoë-Club*. Les activités culturelles organisées par *Vivre à Saillans* ou *la Boite Lumineuse* ...

Et nous en profitons pour lancer un appel à candidature, pour des associations qui souhaiteraient reprendre, à nos côtés, l'animation du bal du 13 au 14 juillet, puisque la *Pétanque Saillansonne* souhaite laisser à d'autres cette opportunité.

Même chose pour la fête de la Saint Jean, pour laquelle nous nous tenons prêts à aider autant que les autres années, et qui n'attend plus qu'une association porteuse.

Quelques derniers mots en ce qui concerne notre patrimoine local :

Si quelques projets ont été mis de côté faute de moyens financiers et d'espace convenables, nous souhaitons vous donner quelques nouvelles de notre plus grand dossier : celui de la restauration de l'église St Géraud.

La municipalité a pu s'y engager en comptant sur l'aide financière de la DRAC, du conseil Départemental, de la Région, et aussi de l'association *Présage* qui apportera sa contribution financière réduisant ainsi de moitié la part communale.

Malgré une très grande lenteur administrative pour obtenir 80% du montant total des coûts de restauration en aides et subventions, nous pouvons dire que le redémarrage du chantier se fera en 2019. Merci à vous tous, Saillansons qui participez au financement de cette restauration en venant aux manifestations diverses et variées organisées par *Présage*.

Les travaux qui vont s'étendre sur 4 ans débuteront par l'extérieur de l'édifice côté Sud et Est avant de se poursuivre à l'intérieur avec les sols, les murs, l'électricité et aussi la restauration de certains décors peints, en particulier ceux du chœur. Pour cette restauration particulière des décors, nous serons soutenus par la Fondation du Patrimoine. Mais nous en reparlerons bientôt.

Merci pour votre écoute, et nous vous souhaitons une très belle année associative, patrimoniale et sportive !

Révision du PLU : les objectifs du PADD

Objectif 4 : Dynamiser et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune

Objectif 4.1 : Mettre en valeur la structure paysagère spécifique

Objectif 4.2 : Favoriser les activités contribuant à l'entretien des paysages, dont l'agriculture, le pastoralisme, la sylviculture

Objectif 4.3 : Préserver l'aspect naturel de la rivière Drôme, de ses affluents et de ses abords, notamment la trame verte en bord de Drôme

Objectif 4.4 : Mettre en valeur l'organisation urbaine traditionnelle, le patrimoine bâti remarquable et ordinaire, dans ses diversités (centre-bourg, maisons de village, anciennes fermes, cabanons, canaux, bélière...)

Objectif 4.5 : Assurer l'intégration des constructions dans le paysage, en termes de localisation, de formes urbaines et d'intégration architecturale

Environnement, Energie, Mobilité (Sabine Girard, Joachim Hirschler)

Le GAP Compost

Le compost collectif du jardin public est autogéré, par une dizaine de «**veilleurs**» de compost bénévoles (vider les bacs tous les 16 du mois, brasser le compost, approvisionner en paille broyée). Ils ont été accompagnés par une association, Compost & Territoires pour la formation des veilleurs et pour le montage d'un deuxième site qui serait **au point I** dans les prochaines semaines.

Appel pour la création d'un GAP : vers une commune zéro déchet ?

Vous pensez qu'il faut améliorer le tri de nos déchets, le rendre plus attractif ?

Le sujet vous intéresse, s'il y a assez de volontaires un GAP sera créé (feuille d'inscription sur le comptoir et inscription possible aussi sur le site internet).

Le GAP Transition Énergétique

- **Il est intervenu dans le processus de révision du Plan Local d'Urbanisme**
 - auprès du Groupe de Pilotage Citoyen le 6 mars 2018, puis lors du second Atelier du futur, le 26 mai 2018, pour sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique :
 - Prochainement : il animera **un groupe de travail, ouvert à tous**, pour participer, sous la responsabilité et accompagné par le bureau d'étude, à l'écriture d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dédié à l'engagement dans la transition énergétique.

Autres activités

Les élus « environnement »

- sont membres de la Commission Locale de l'Eau : révision en cours du Schéma d'aménagement et de Gestion des eaux du SAGE.
- ont soutenu des opérations de nettoyage des berges de la rivière Drôme et le dénombrement annuel des nids d'hirondelles

Mobilité – Énergie

Sécurisation de l'Avenue Georges Coupois.

Dans le cadre de l'aménagement de la VéloDrôme, un chaussidou (chaussée pour les circulations douces) sera réalisé par la CCCPS entre le rond-point du Collet et le carrefour de la Route royale au niveau des pompiers. Pas de marquage axial central, mais deux rives larges où vélos et piétons sont prioritaires sur les voitures.

Le GAP s'est interrogé sur l'opportunité d'étendre ce chaussidou jusqu'au « dos d'âne » au niveau de l'Abri du besoin. Les avis restent partagés. Des demandes de devis et subventions sont en cours. Une décision sera prise courant 2019.

Environnement : Un partenariat CCCPS et CCVD permet de lutter contre la précarité énergétique.

Depuis 3 ans, 45 foyers saillansons ont déjà bénéficié de la plateforme de la rénovation énergétique « Biovallée Energie ».

Selon les rénovations effectuées, la facture énergétique, due principalement au chauffage, permet de diviser sa facture par 4, voire 5 !

Mobilité : Vélos électriques.

La CCCPS, territoire à énergie positive pour la croissance verte, a mis en place au printemps 2018 un service de location de vélos électriques.

Ce service ouvert aux habitants est disponible au *Forum* pour vous permettre de découvrir ce mode de déplacement doux sur une courte durée.

Avec l'arrivée de l'hiver, les modalités de location s'adoucissent.

Jusqu'au 31 mars, testez et profitez du même tarif de 20 € pour 1 mois au lieu de 15 jours !

L'éclairage public avec notre partenaire le SDED, Territoire Energie.

- Lors du réaménagement du parking du Rieussec, la priorité sera donnée à l'installation de nouveaux candélabres, demandés par le GAP.
- Dans ce secteur, cet équipement sera complété par un nouveau point d'éclairage autonome afin de sécuriser la traversée du passage à gué de nuit.
- Un autre projet, qui vient des enfants lors des ateliers PLU qui se sont déroulés à l'école, devra voir le jour : sécuriser l'escalier qui mène au bord de Drôme depuis le pont Algoud, par l'ajout d'un point d'éclairage supplémentaire.
- Et le dernier morceau, qui n'est pas des moindres, devra attendre l'arbitrage du budget communal : la rénovation complète des candélabres du centre bourg. Le SDED estime que le passage à la LED entraînera une économie de l'ordre de 70%. Par contre, l'investissement est conséquent : 100 000 €, subventionné par le SDED à hauteur de 40%.

Révision du PLU : les objectifs du PADD

Objectif 5 : S'engager dans la transition écologique et énergétique

Objectif 5.1 : Préserver les ressources et les milieux naturels

Objectif 5.2 : Prendre en compte les risques naturels et les nuisances environnementales

Objectif 5.3 : Favoriser un habitat et des constructions économes en énergie

Objectif 5.4 : Favoriser des moyens de productions d'énergie écologiques, renouvelables, diversifiés et locales tout en prenant en compte le contexte paysager et patrimonial

Objectif 5.5 : Améliorer la gestion de l'usage de la voiture et développer les déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Objectif 5.6 : Améliorer l'autonomie alimentaire

Objectif 5.7 : Adapter la végétation aux enjeux environnementaux (enjeux thermiques, de biodiversité, de limitation de l'imperméabilisation, etc.)

Transparence-Information (Philippe Saulnier, Christine Seux, Fernand Karagiannis)

Cet engagement de l'équipe municipale est, avec la participation et la collégialité, le 3^e pilier de la gouvernance de Saillans. La commission Transparence-Information, le chargé « Démocratie participative » ainsi que tous les élus mettent à la disposition des habitants et en continu l'actualité de la gestion communale. La commission agit en particulier pour que l'action communale soit accessible et compréhensible par toutes et tous. En 2018 ont ainsi été produits : 4 lettres d'information (dont 2 imprimées et distribuées dans le village), 12 agendas mensuels ainsi que plus de 35 flashs. La commission a aussi œuvré pour la mise à jour du guide pratique 'Le livret Habitants' remis en mains propres aux nouveaux arrivants le 18 janvier dernier. Elle n'oublie pas non plus celles et ceux qui n'ont pas l'Internet : les informations principales sont affichées régulièrement sur les 8 panneaux de quartiers.

Cette commission est aussi sollicitée activement pour la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU), activité majeure actuelle : soutien à l'écriture, relecture des différents documents et des pages spécifiques du site Internet.

La page Facebook a été suivie par Ivan Pascaud et c'est maintenant Jean-Baptiste Marine qui prend le relais. Son objectif est d'informer et d'inciter à la participation toutes celles et tous ceux qui utilisent cette plateforme quotidiennement.

En 2019, Philippe Saulnier, nouvel élu, rejoint cette commission. Nous tenons à remercier sincèrement les membres de la commission qui donnent beaucoup de leur temps, sans oublier les factrices et facteurs bénévoles, toujours prêts à servir et qui assurent la distribution des lettres d'info dans tout le village.

Finances-Budget (Agnès Hatton, Patrick Thevenet)

Cette année a été essentiellement marquée par le rapport de la Cours des comptes.

Celle-ci note une bonne gestion communale qui permettra, si nous tenons nos objectifs (2% d'augmentation du budget de fonctionnement et 600 000 € d'investissement par an) de laisser à nos successeurs une capacité à investir. Nous devons cependant rester prudents. En 2020, nous perdrons la dotation liée au statut de chef-lieu de canton soit 160 000 € à ce jour. Malgré cette annonce, nous allons rencontrer nos élus nationaux pour essayer de compenser ou de défendre notre besoin de conserver cette subvention. Nous ne nous déclarons jamais perdants et travaillons activement à la recherche de toutes subventions. La chambre régionale des comptes souligne d'ailleurs un excellent taux de subvention de 38% en moyenne sur la période.

Côté fonctionnement, les économies réalisées sont essentiellement dues à l'extinction nocturne, au changement de fournisseur d'électricité, au changement d'opérateur téléphonique....

Début 2020, la compétence assainissement passera à l'Intercommunalité. On ne peut que constater que l'état vide les communes de plus en plus de leurs compétences. L'Intercommunalité se trouve devant une obligation légale qui ne correspond pas du tout à sa volonté.

Les 3 derniers gros investissements prévus pour la fin de la mandature sont, la réalisation de la maison médicale, la révision de PLU (qui seront bouclés en fin d'année 2019), et la restauration de l'Eglise St Géraud qui, d'après les spécialistes, est un bijou d'une grande richesse, pour un accord-cadre sur 4 ans. Ces trois projets ambitieux sont subventionnés à hauteur de 80 %.

Pour certains, les nouvelles réalisations sont insuffisantes, mais nous sommes bien sûr limités par nos possibilités financières et par la promesse que nous vous avons faite de ne pas augmenter la pression fiscale, et nous tenons à respecter cet engagement.

Nous souhaitons également vous parler de dossiers transversaux (Agnès Hatton)

Débat national : Ce débat sera d'initiative citoyenne et non municipale. La commune mettra à disposition la salle polyvalente. Nous invitons les personnes qui souhaitent s'impliquer à s'inscrire sur la feuille se trouvant dans la salle, afin qu'elles puissent se coordonner. Dernière minute : le *Forum* vient de se proposer pour organiser ce débat. Comme nous en avons l'habitude à Saillans, il nous semble important d'ouvrir celui-ci à toutes les questions et de rendre public son compte rendu, publié sur le site internet et communiqué aux médias.

Linky : Suite au résultat de la votation populaire, la commune a délibéré contre le déploiement obligatoire des compteurs communiquant Linky. La commune, attaquée par le préfet et Enedis, sera prochainement défendue par Me Raffin, avocat à Lyon, très investi sur la question. Après Blagnac, cette semaine la commune de Romilly-sur Andelle a gagné son combat devant le tribunal, un espoir pour nous...

La poste : Les fermetures intempestives au nombre de 20 en 2017, ont été réduites à 8 en 2018, suite à notre interpellation.

Un GAP a été créé. Attachés au service public, 11 habitants se sont organisés et ont mené leur propre enquête sur 15 jours. La réalité ne semble pas être celle des chiffres de la Poste. Alors qu'on nous donne le chiffre de 9H30 d'activité réelle sur une amplitude d'ouverture de 29H, la conclusion de l'enquête conforte une activité nettement plus importante (1 passage toutes les 6 mn). L'enquête montre aussi que l'activité bancaire est une raison importante de fréquentation et que de nombreux habitants d'autres communes utilisent ce service. La rencontre récente avec la direction de la poste n'a pour le moment pas abouti. On demande à la commune de gérer une agence postale et forcément avec des coûts supplémentaires à la charge de la collectivité. Nous ne lâcherons pas facilement et nous nous battons pour maintenir ce service public de proximité.

Le train : Suite à des suppressions d'une ligne de TER en journée, mais également des liaisons TGV à Valence, une forte mobilisation des élus et des citoyens a permis de faire rétablir cette ligne. Nous devons malheureusement rester toujours vigilants. Rien n'est acquis. A l'heure où il faut favoriser les transports collectifs afin d'éviter l'usage de la voiture, il faut perpétuellement se battre pour maintenir un service de qualité. Nous en profitons pour saluer les nombreux collectifs qui ont permis d'informer et aussi d'organiser la défense de cette ligne.

Conclusion (Vincent Beillard)

La journée des vœux est l'occasion de se retrouver chaque année depuis 2014. Un temps pour les commissions thématiques était organisé. L'année dernière, les échanges avaient mis en évidence le besoin que vous aviez de décider plus sur le fond, sur les grandes orientations et projets de la commune. La révision du PLU a en partie permis cette réflexion. Nous vous annonçons que fin mars 2019, à l'aide d'une prospective financière travaillée par les secrétaires générales et la commission Finances, une votation sera organisée.

4 grands enjeux ont été identifiés par les élus et dans les différentes rencontres : construction d'une salle des fêtes, réhabilitation du bâtiment de la République, réaménagement du Boulevard de l'Écho, la réalisation de parkings.

Cette année 2018 se termine avec un embrasement national. Certains attendent, mais en vain, des solutions magiques pour des lendemains meilleurs. Les décisions prises de manière trop verticale viennent de nouveau confirmer la crise démocratique. Impliquer les citoyens et donner du sens aux actions, et dans un souci de justice, devient une absolue nécessité.

Les efforts doivent être équilibrés et l'action politique doit s'accompagner de la réduction des inégalités, seule condition pour entrer dans une transition énergétique et un changement de comportements pour préserver l'avenir, notre *bien commun*.

Au niveau local, nous ne pouvons que réaffirmer la nécessité d'aborder la question clivante du centre aquatique d'une manière plus horizontale et dans une grande transparence.

En Mars 2020, auront lieu les élections municipales. Nous savons que vous êtes nombreuses et nombreux à souhaiter une démocratie plus horizontale, une mairie toujours ouverte aux habitants, à maintenir une gouvernance collégiale et participative.

Il y a des habitants des cités ou des campagnes reculées qui n'ont pas été jusqu'aux ronds-points ! Ces personnes éloignées de la parole publique doivent pouvoir être entendues et prises au sérieux, car elles ont une connaissance fine de leurs territoires et des services publics.

Avec vous, nous faisons le vœu, de nous élever au-dessus du train-train quotidien pour voir ce qu'il est possible de faire. Il nous faut dépasser nos routines qui poussent demain à être comme hier, afin de refaire des choix.

C'est par la Fraternité, inscrite encore sur les frontons de nos maisons communes que nous choisissons d'y répondre. Répondons par le nombre, répondons par notre humanité, par l'entraide, le partage, répondons par la solidarité entre tous.

Nous faisons le vœu en équipe d'être là avec toute notre énergie et avec vous pour Saillans tout en prenant soins les uns des autres. Restons soudés et en pleine forme pour vivre debout, tout simplement.

Meilleurs à tous, retrouverons nous autour du verre de l'amitié et du buffet confectionné par la charcuterie *Pascal*, le restaurant *les Mets-Tissés* et la boulangerie *Ripopée*.